



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

EPNAK
NORD NOUVELLE
AQUITAINE
Limoges - Poitiers - Angoulême

Sommaire

ÉDITO	1	IV. RESSOURCES ET MOYENS	22
PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE	2	1. Tableau des effectifs par catégorie et qualification	22
I. IDENTITÉ ET CONTEXTE	3	2. Bilan du plan de formation	23
1. Fiche technique de l'établissement	3	3. Indicateurs RH	24
2. Présentation de l'équipe de direction	3	4. Investissements matériels et immobiliers	25
3. Organigramme fonctionnel	3	V. DIMENSION FINANCIÈRE	25
4. Calendrier de l'année : Evènements marquants	3	1. Compte administratif / ERRD synthétique	25
II. ACTIVITÉ ET PUBLIC ACCOMPAGNÉ	8	2. Évolution des coûts sur 3 ans	25
1. Taux d'occupation	8	3. Principaux postes de dépenses	26
2. File active et évolution	8	4. Respect des enveloppes budgétaires	26
3. Graphiques des mouvements entrées/sorties	9	VI. ANALYSE ET BILANS DES OBJECTIFS 2025	27
4. Sorties anticipées	10	1. Participation des personnes	27
5. Absentéisme	10	2. Amélioration continue	28
6. Taux de réussite et d'insertion	11	3. Participation aux dynamiques territoriales	31
7. Public par type de déficience	12	VII. PERSPECTIVES	32
8. Public par modalités d'accueil et d'accompagnement	14		
9. Répartition par âge et par sexe du public accompagné	15		
III. L'ACCOMPAGNEMENT AU QUOTIDIEN	17		
1. Détail des actions par domaine du PAP	17		
2. Présentation des ateliers et activités	17		
3. Activités des professionnels	19		
4. Zoom sur quelques projets emblématiques	19		
5. Témoignages des professionnels ou PA ou familles	21		

ÉDITO DU DIRECTEUR

Quentin Moret



L'année 2025 s'inscrit dans une période de **transformations profondes**, à la fois organisationnelles, pédagogiques et institutionnelles, dans un contexte où les **besoins des personnes accompagnées évoluent**, se complexifient, et appellent des réponses toujours plus ajustées, souples et coordonnées.

Cette année a notamment été marquée par la mise en œuvre d'un **agrément unique ESRP/ESPO à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine**. Au-delà de l'enjeu administratif, cette évolution a constitué un véritable levier d'agilité pour nos actions.

Sur le plan de l'activité, les résultats témoignent de **l'engagement des équipes et de la pertinence des orientations prises**. Le taux d'occupation élevé traduit à la fois l'attractivité des dispositifs et la capacité des professionnels à accompagner un public nombreux, souvent fragilisé par des problématiques de santé, de rupture professionnelle ou de parcours de vie heurtés. Le **développement du Dispositif de Formation Accompagnée** constitue à ce titre un marqueur fort de l'année 2025 : il illustre notre volonté d'aller vers des modalités d'accompagnement plus inclusives, plus individualisées, en lien étroit avec le droit commun et les acteurs du territoire.

L'année a également été riche en **projets structurants** et en initiatives porteuses de sens. Le changement de locaux à Poitiers, l'évolution de la carte de formation, les actions de sensibilisation à la santé mentale, les temps forts autour de l'écologie, de la prévention ou de la culture, ou encore l'intégration de dispositifs innovants, ont contribué à faire vivre les établissements comme de véritables lieux de formation, de reconstruction et de citoyenneté. Ces actions ne sont jamais anecdotiques : elles participent pleinement à la remobilisation des personnes, à la reprise de confiance et à la construction de perspectives réalistes et choisies.

L'année 2025 nous conforte encore davantage dans les choix stratégiques forts que nous avons fait sur les territoires, et nous incite à poursuivre cette dynamique pour faire encore évoluer nos établissements et **questionner nos pratiques** afin de développer des réponses toujours plus inclusives et continuer à **placer la personne au cœur de chaque décision**.



PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE

Suite à une demande des regroupements des agréments ESRP/ESPO de l'EPNAC pour l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine, un agrément commun est en œuvre depuis le 15/05/2025.

Ce rapport présente l'activité des sites relevant de cet agrément et implantés sur le territoire Nord Nouvelle-Aquitaine, regroupant la Haute-Vienne, la Charente et la Vienne.

Établissement	Places ESRP	Places ESPO	Hébergement Complet - Internet	Accueil de jours
ESRP EPNAC 87	131		70	61
ESRP / ESPO EPNAC 86	50	4		54
ESRP / ESPO EPNAC 16	40	4		44
TOTAL	221	8	70	159
Total Global	229		229	

Les équipes des ESRP/ESPO EPNAC Nord Nouvelle-Aquitaine, regroupe 45 salariés dont les périmètres d'intervention sont détaillés dans l'organigramme fonctionnel.

Le budget global est de plus de 5M € pour l'année 2025 dont l'utilisation détaillée sera présentée en partie 5.

I. IDENTITÉ ET CONTEXTE

1. Fiche technique de l'établissement

L'ESRP/ESPO EPNAK Nord-Nouvelle Aquitaine développe ses prestations sur 3 départements avec 3 sites distincts :

• ESRP EPNAK Limoges :

16 avenue Jean Gagnant - 87000 Limoges

• ESRP/ESPO EPNAK Angoulême :

17 avenue du Maréchal Juin - 16340 L'Isle d'Espagnac

• ESRP/ESPO EPNAK Poitiers :

15 avenue René Cassin - 86360 Chasseneuil du Poitou

Les professionnels disposent d'une flotte de 12 véhicules afin d'assurer les déplacements des professionnels multisites, les accompagnements dans le droit commun : recherche et accompagnement vers les stages, déplacements liés au Dispositif Formation Accompagnée (DFA), coordination avec les ESMS et les services publics de l'emploi, (SPE), visites partenaires, ainsi que l'ensemble des activités socio culturelles contribuant à l'inclusion et à l'ouverture sur l'environnement extérieur.

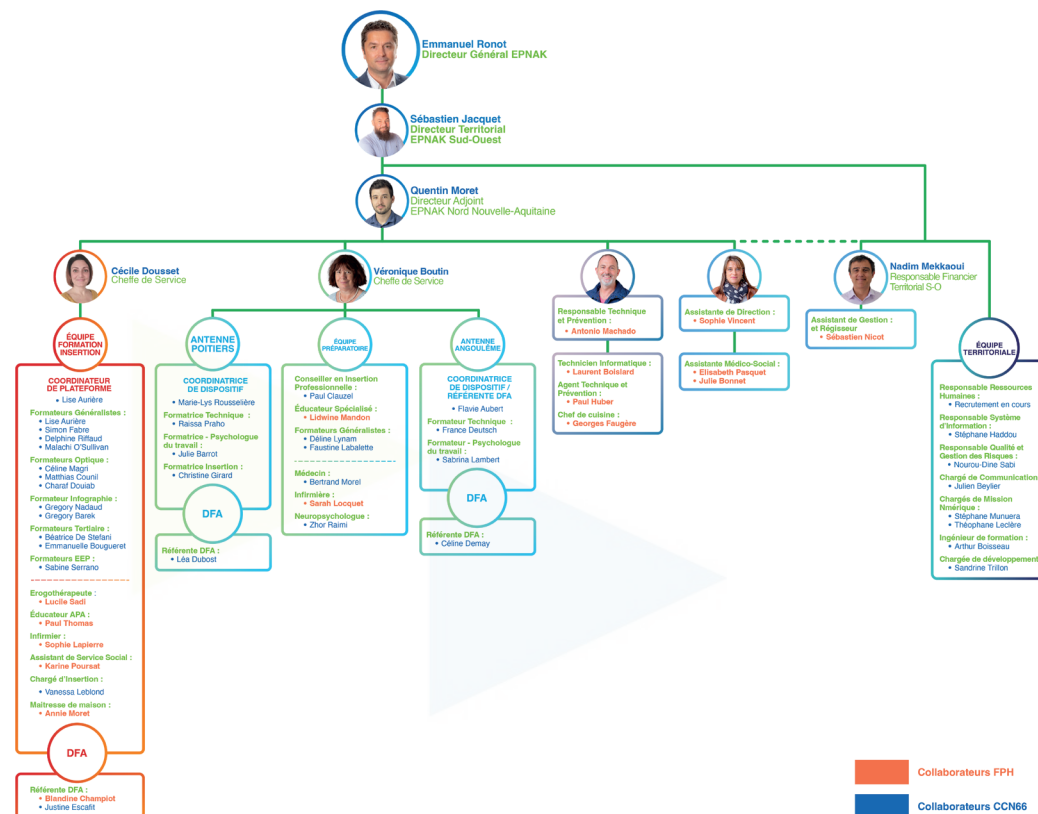
2. Présentation de l'équipe

L'ESRP/ESPO EPNAK Nord Nouvelle-Aquitaine s'appuie sur la gouvernance de l'EPNAK Sud-Ouest, piloté par Sébastien Jacquet, Directeur Territorial.

Les ESSMS sont pilotés par Quentin Moret, Directeur Adjoint Territorial.

Pour accompagner le pilotage et l'accompagnement quotidien des équipes, deux cheffes de services sont à l'œuvre : Véronique Boutin, sur les dispositifs préparatoire et pré orientation et le dispositif formation accompagnée en Charente et dans la Vienne, et Cécile Dousset, sur le dispositif qualifiant et le dispositif formation accompagnée en Haute-Vienne.

3. Organigramme fonctionnel



4. Calendrier de l'année : événements marquants

• Évolution de l'agrément ESRP/ESPO en Nouvelle-Aquitaine

Les négociations du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) ont été engagées en 2025. Depuis mai 2025, plusieurs ajustements ont été réalisés, notamment une modification de l'agrément sur l'ensemble du territoire Nouvelle-Aquitaine qui a conduit à la mise en place d'un agrément

unique pour les établissements ESRP/ESPO EPNAK sur la région Nouvelle-Aquitaine.

Le nombre de place reste inchangé et demeure à 441 places réparties :

- ESRP/ESPO Bordeaux : 158
- ESRP/ESPO Rochefort : 54
- ESRP Limoges : 131
- ESRP/ESPO Poitiers : 54
- ESRP/ESPO Angoulême : 44

L'objectif est que le nouveau CPOM soit signé courant 2026.

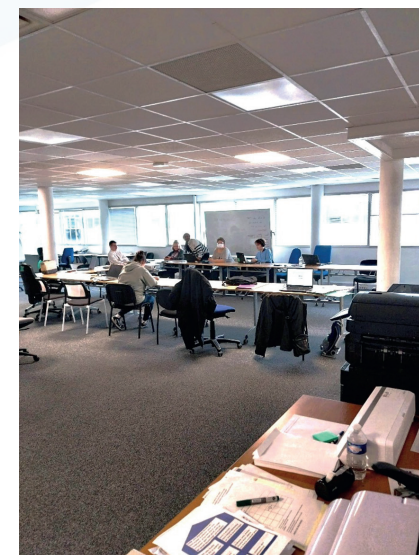
Soit pour ESRP EPNAK Nord Nouvelle-Aquitaine :

	ESPO	Préparatoires	Formations Qualifiantes	DFA
Unité de Limoges	0	30	66	35
Antenne d'Angoulême	4	20		20
Antenne de Poitiers	4	30		20

• Nouveaux locaux : Antenne ESRP/ESPO Poitiers

L'antenne de Poitiers a déménagé au 15 avenue René Cassin en juin 2025.

Les nouveaux locaux permettent de répondre à l'accueil de 34 personnes accompagnées sur les dispositifs préparatoire et pré orientation.



• Ouverture du nouveau Titre Professionnel « Graphiste »

En septembre 2025, l'ESRP EPNAC Nord Nouvelle-Aquitaine a ouvert le Titre Professionnel Graphiste (Niveau 5).

Cette nouvelle formation s'inscrit dans la continuité des réformes engagées par le Ministère du Travail et de l'Emploi, ayant conduit à l'arrêt du Titre Professionnel Infographiste Metteur en Page (IMEP).

L'arrivée de ce nouveau titre permet d'adapter l'offre de formation aux évolutions des métiers du graphisme, en renforçant la professionnalisation, la créativité et l'insertion des personnes accompagnées dans un secteur en transformation constante.

• Intervention « Mentalim » Limoges

Depuis mai 2025, nous accueillons l'association Mentalim à raison d'une demi-journée toutes les cinq semaines.

Basée à Limoges, l'association a pour objet d'aider les personnes touchées par un trouble psychique et d'œuvrer pour la prévention et la déstigmatisation des maladies mentales.

Troubles bipolaires, trouble borderline, addictions, troubles de la conduite alimentaire, schizophrénie, dépression, troubles anxieux, l'équipe essaie de répondre au mieux aux questions, met à la disposition des personnes accompagnées ses propres expériences et les accompagnent dans leur parcours de soins.

L'association propose également d'orienter vers l'offre de soin en Haute-Vienne : services ambulatoires et hospitaliers du Centre Hospitalier Esquirol de Limoges, services ambulatoires et hospitaliers de la Clinique Saint Maurice à La Jonchère-Saint-Maurice, associations d'usagers et autres organismes en santé mentale.

Les personnes accompagnées se saisissent de la présence des membres de l'association pour demander des conseils ou bien participer à des ateliers

ou groupes de parole proposés au sein de l'association (13 personnes accompagnées). Une évaluation en mars 2026 nous permettra probablement d'augmenter la fréquence des interventions.

• Semaine du cerveau : conférences et actions de sensibilisation



Dans le cadre de la Semaine du Cerveau, l'ESRP EPNAC Limoges a participé en partenariat avec Récréasciences à la mise en place de plusieurs conférences et temps d'échanges accessibles aux personnes accompagnées et aux professionnels.

Le programme a proposé différents formats : une conférence sur la mémoire, un spectacle dédié à l'exploration de la conscience, une conférence débat autour de la neuroatypie, ainsi qu'une intervention portant sur les liens entre émotions, amour et fonctionnement cérébral.

Ces actions ont permis de sensibiliser les participants aux enjeux neuroscientifiques actuels, de favoriser la compréhension du fonctionnement cognitif et de renforcer la culture scientifique au sein de l'établissement.

Zoom sur les organisateurs : EPNAK, Récréasciences, Société des Neurosciences

• **Conférence « La mémoire, apprendre pour survivre »** qui a eu lieu à l'EPNAK de Limoges le 10/03/2025 avec Jean-Luc Morel, chercheur CNRS, INCIA UMR5287, CNRS-Université de Bordeaux.

La mémoire est une fonction biologique qui participe à la survie de l'individu puisqu'elle permet d'emmagasiner ce qui compose notre environnement mais elle est aussi sensible à des facteurs internes et externes qui peuvent la moduler.

• **Conférence / Débat Neuro(a)typie : à Neuvic le 13/03/2025 avec Zhor RAIMI**, neuropsychologue EPNAK et doctorante C2s Université de Reims, **Julie LE MERRER**, directrice de recherche CNRS, Inserm – Université de Tours, **Jerôme BECKER**, chargé de recherche Inserm, Inserm – Université de Tours.

• Village de la Santé Mentale

Dans le cadre de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH), l'ESRP EPNAK Limoges a organisé le Village de la Santé Mentale.



Un temps marqué par une table ronde réunissant plusieurs acteurs : Constance Rollinat (animatrice), Antoine Duverneuil (Cap Emploi 87), Eva Delforge (O2), Émilie Legros Lafarge (C2RL), Céline Legras et Julien Guillou (association Mentalim).



Tout au long de la journée, les visiteurs ont également pu rencontrer de nombreux partenaires territoriaux présents dans l'Espace Ressources, notamment : la MDPH 87, la Fondation des Amis de l'Atelier (ESAT La Ribière / SAVS), PLIMOT 87, l'UNAFAM, le GEM Psy IPL, le Dispositif Formation Accompagnée, ainsi que l'AFT.

Les équipes et les personnes accompagnées de l'EPNAK ont par ailleurs animé plusieurs ateliers de sensibilisation autour de la sensibilisation au handicap et la santé mentale.

Cet évènement permet également de renforcer les coopérations locales et valoriser le rôle de l'établissement dans la promotion de la santé mentale sur le territoire.

La SEEPH c'est aussi le DUODAY :

- > 84 duodays stagiaires
- > 22 duodays professionnels

• Semaine ECOPNAK



PARTICIPEZ A LA RECETTE D'UN TERRITOIRE DURABLE

Du 22 au 26 septembre 2026, s'est déroulé la semaine ECOPNAK sur les différents sites de l'ESRP ESPO Nord Nouvelle-Aquitaine.

L'objectif est de sensibiliser, explorer, échanger et questionner ses pratiques autour de l'écologie.

Cette Semaine ECOPNAK a rassemblé les personnes accompagnées et équipes autour d'un fil rouge commun : la Fresque du Climat, réalisée sur chaque territoire de Nouvelle-Aquitaine.



Vienne

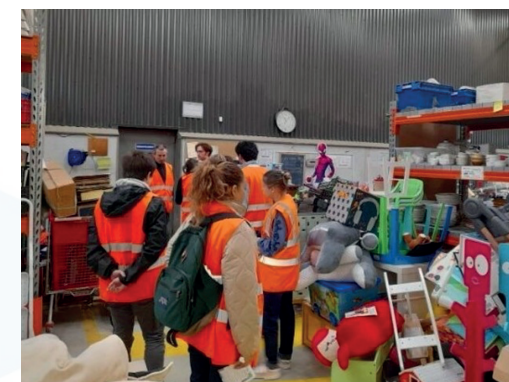
Quizz, recyclerie Croix rouge et visite de la boutique Valoris, & concours d'affiches

Charente

Reconditionnement d'objets avec une artiste plasticienne, un projet qui se poursuivra toute l'année & Ramassage des déchets à Bourginès

Haute-Vienne

Ciné-éco, quizz, jeux et chasse aux points de tri pour agir en mode ludique.



II. ACTIVITÉ ET PUBLIC ACCOMPAGNÉ

1. Taux d'occupation

	Journées
Théoriques	44 944
Objectifs ARS (nombre)	41 600
Réalisées (nombre)	48 377
Taux d'occupation global	107,64%
% de réalisation	116,29%

En 2025, le taux d'occupation s'élève à **107,64%**, tandis que le taux de réalisation par rapport à l'**objectif ARS atteint 116,29%**, soit une **progression de près de 19 points** par rapport à l'année précédente. Pour rappel, ce taux était de 97,5 % en 2024.

2. File active et évolution

• File active Qualifiant/DFA Limoges

	Prépa Limoges	Qualifiant	DFA	Antenne 86	DFA	Antenne 16	DFA	TOTAL
Présents au 01/01/25	32	96	11	30	18	27	6	220
Entrées en cours d'année 25	38	44	25	31	12	26	6	182
TOTAL	70	140	36	61	30	53	12	402

La file active sur les **dispositifs qualifiants** enregistre une **baisse de 7.8%** en 2025, après avoir connu une baisse de 18 % entre 2023 et 2024.

À l'inverse, le **Dispositif de Formation Accompagnée** poursuit sa **progression avec une file active de 36 DFA**, dont 25 entrées en 2025. Pour rappel, la file active en 2024 était de 13 DFA, ce qui représente une **augmentation de 177%**.

Si l'on observe de manière globale l'évolution de la file active « qualifiant + DFA », celle-ci passe de 164 personnes en 2024 à 166 personnes en 2025, ce qui traduit une stabilité. Cela met en avant le développement du DFA comme réponse adaptée aux besoins de réadaptation professionnelle, dans une logique d'inclusion. En effet, ce dispositif était encore très peu représenté en 2023.

Comme indiqué dans le rapport d'activité 2024, une analyse sur une période plus longue sera nécessaire pour confirmer la tendance. L'évolution liée au déploiement du Dispositif de Formation Accompagnée (DFA) devrait progressivement continuer à entraîner une diminution des orientations vers les dispositifs qualifiants.

Évaluation courte / Immersion Dispositifs Qualifiant – Limoges

En 2025, 55 immersions qualifiantes ont été réalisées à Limoges, représentant une augmentation de 77,4% par rapport à 2024. Cela représente 190,5 jours d'activités.

- Sur les 33 immersions réalisées sur le premier semestre, 48.8% des participants ont intégré une formation à l'EPNAK.
- À noter que 7 immersions réalisées entre novembre et décembre 2024 ont donné lieu à une entrée en septembre 2025.

Dans le cadre des évaluations, l'ESRP peut également être sollicité pour adapter des tests de positionnement en lien avec les parcours de formation certifiants. Ces tests sont envoyés et réalisés par les structures avant d'être corrigés par les équipes. En 2025, cela représente 10 demandes qui ne sont pas comptabilisées comme des évaluations courtes, car il s'agit uniquement d'un volet pédagogique, sans réalisation d'évaluation pluridisciplinaire en première intention.

• File active Dispositif préparatoire Limoges

L'activité est en progression (+ 9%) en 2025. Le dispositif est complet depuis février 2025. Il est à noter une liste d'attente de 6 mois sur le dernier trimestre 2025.

• File active Dispositif préparatoire et pré-orientation Angoulême

L'activité est stable sur l'antenne. Nous sommes passés en 2025 de 51 personnes accompagnées à 53 personnes accompagnées. L'augmentation de 10 places sur le dispositif va nous permettre de répondre plus rapidement aux demandes des personnes accompagnées. La liste d'attente est passée d'un an à six mois. Nous notons une prédominance d'orientations sur le dispositif préparatoire.

11 DFA en file active sur l'année 2025 sur l'antenne d'Angoulême soit une progression de près de 50% mais qui n'atteint pas les objectifs fixés par l'ARS.

Les personnes accompagnées ont suivi des formations dans le social et médico- social (MFR et établissement de formations sociales) sur des métiers en tension (ASH, animateur en gérontologie), des formations dans le numérique (médiateur numérique), des formations sur les métiers de service (agent polyvalent).

Le recrutement d'une référente DFA en septembre 2025 devrait permettre de développer ce dispositif. Des besoins sont déjà identifiés sur différents organismes de formation Angoumois. Il reste cependant à se rapprocher des autres territoires afin de répondre aux besoins du territoire. Les besoins d'accompagnement sont avant tout du coaching, de la mise en confiance, de l'accompagnement dans la rédaction des écrits pour les personnes qui rencontrent des troubles des apprentissages. La majorité des personnes accompagnées sur le DFA présentent des troubles anxieux ou bien des troubles des apprentissages. L'ergothérapeute et la neuropsychologue sont les professionnels les plus souvent sollicités dans le parcours de l'accompagnement DFA.

• File active Dispositif préparatoire et pré orientation Poitiers

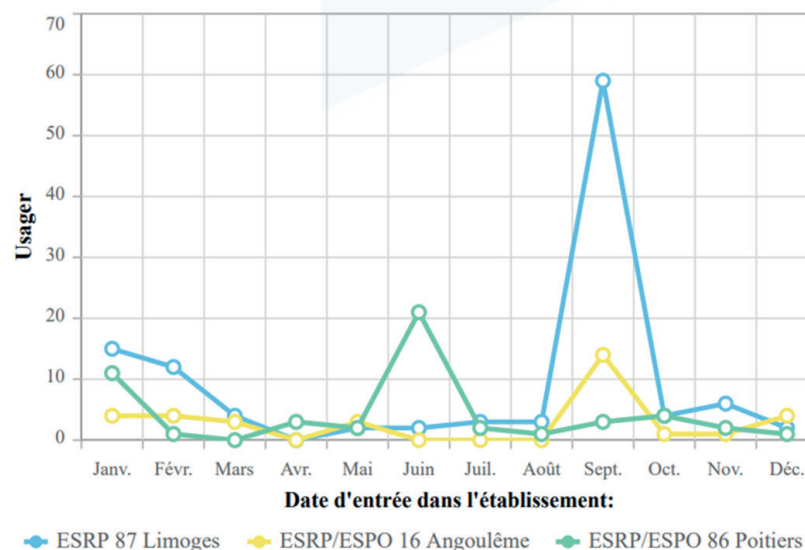
L'activité est stable sur l'antenne. L'augmentation des places sur le dispositif a permis de réduire la liste d'attente. Aujourd'hui, cette dernière est estimée à un délai d'un an et demi.

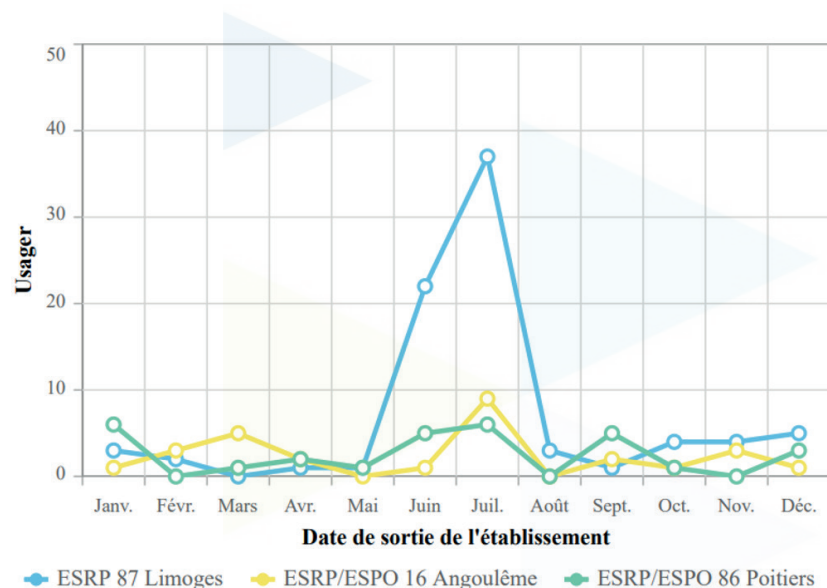
Nous notons toujours de très nombreuses personnes accompagnées qui sont sur le dispositif à temps partiel ce qui allonge la durée d'accompagnement sur les dispositifs prépa-pré orientation.

Nous notons également une faible activité en pré orientation (2 personnes sur l'année 2025). L'activité est concentrée essentiellement sur la préparatoire.

3. Graphiques des mouvements entrées/sorties

Les graphiques des mouvements d'entrées et de sorties montrent deux dynamiques très différentes selon les dispositifs.



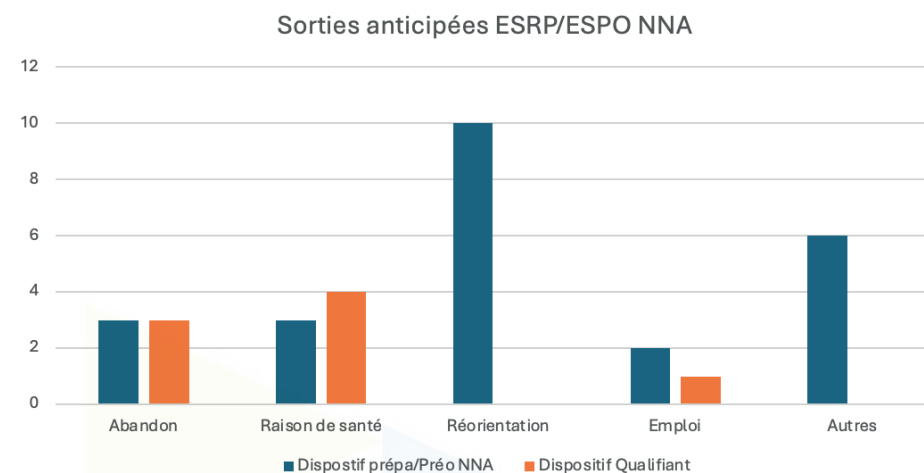


D'un côté, les **dispositifs préparatoires fonctionnent en entrées et sorties** permanentes, tout au long de l'année, ce qui génère un lissage naturel des flux : les personnes intègrent et quittent le dispositif de manière continue selon l'avancée de leur projet.

À l'inverse, sur l'ESRP de Limoges, les **mouvements sont fortement marqués par la cadence pédagogique des formations qualifiantes** : les sorties se concentrent autour des sessions diplômantes (BAC, BTS, Titres Professionnels), tandis que les entrées suivent les rentrées scolaires ou modulaires.

Cette saisonnalité propre au qualifiant contrebalance l'effet "lissé" observé sur la préparatoire et explique les pics visibles dans les graphiques

4. Sorties anticipées



Les réorientations constituent la première cause de sorties anticipées avec 31% des situations (10/32), majoritairement issues du dispositif prépa/préo. Les raisons de santé représentent 22% des sorties (7/32) et concernent principalement le qualifiant, où elles constituent le motif principal.

Les abandons (19%) sont essentiellement liés à des raisons personnelles ou familiales – retour auprès de la famille, évolution d'un projet personnel devenu non d'actualité.

Les autres motifs (19%) à des interruptions faisant l'objet d'une décision commune (arrêt notifié par la CDAH, par exemple) ainsi que les sorties vers l'emploi (9%) restent minoritaires et témoignent d'un volume global modéré.

5. Absentéisme

L'absentéisme observé en 2025 reste globalement maîtrisé et se répartit entre deux catégories principales.

Les absences pour raisons de santé, et plus précisément les arrêts maladie,

représentent 3,23%, un taux cohérent avec un public dont l'état de santé peut impacter ponctuellement la continuité du parcours de réadaptation professionnelle.

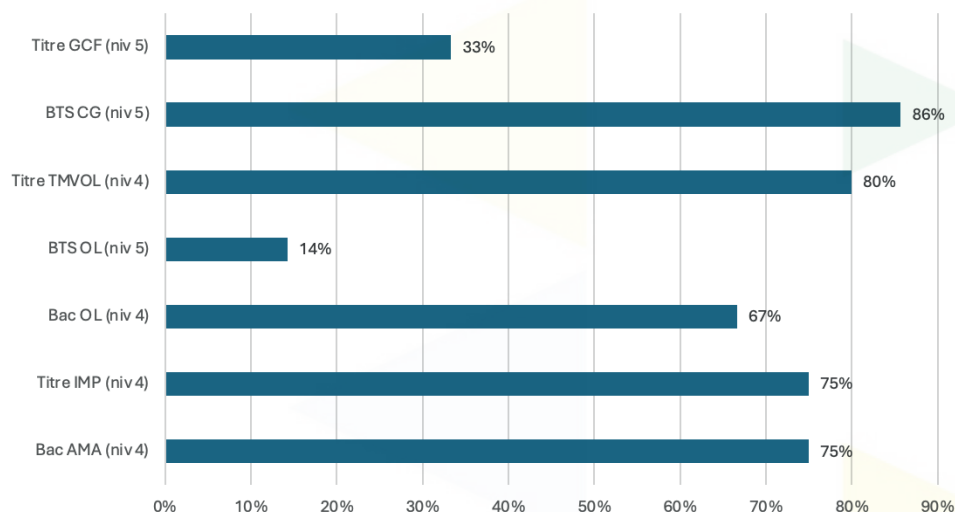
Les absences dites injustifiées, qui regroupent toutes les absences ne relevant ni d'un arrêt maladie ni du règlement de la région Nouvelle-Aquitaine applicable à la rémunération des stagiaires de la formation professionnelle, atteignent 3,77%.

Ce niveau reste limité mais nécessite une vigilance continue afin de prévenir les ruptures de parcours, renforcer l'adhésion des cadres et mobiliser rapidement les équipes en cas de désengagement ou de difficultés repérées.

6. Taux de réussite et d'insertion

• ESRP Qualifiant Limoges

Le tableau ci-dessous présente les taux de réussite par certifications et niveaux pour l'année 2025.

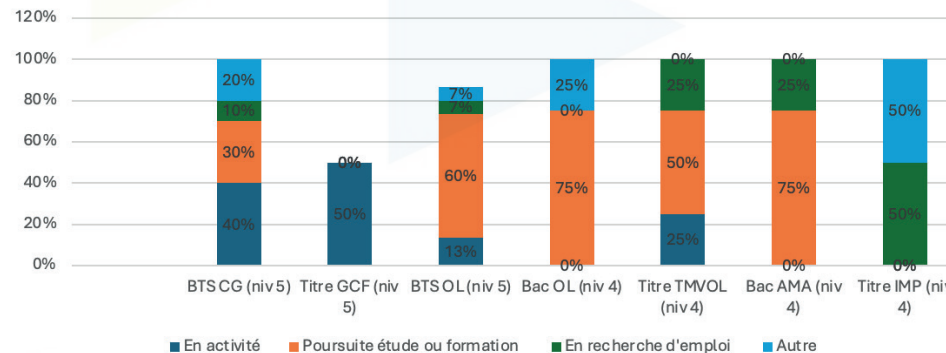


Le **taux de réussite moyen aux certifications s'élève à 61%**, calculé sur la base du nombre total de personnes inscrites aux examens. Ce taux doit être interprété avec prudence, car plusieurs candidats n'ont pas pu se présenter aux épreuves pour des raisons de santé : 1 en BAC AMA, 1 en Titre IMP, 1 en BAC OL2 et 1 en Titre GCF.

De plus, une validation partielle du Titre GCF (obtention d'un seul CCP) n'est pas intégrée dans le calcul, ce qui contribue également à tirer le taux global vers le bas.

La baisse du taux de réussite par rapport aux années précédentes s'explique principalement par les résultats faibles obtenus au BTS Opticien-Lunetier, diplôme national particulièrement exigeant, nécessitant des pré requis scientifiques élevés. Cette situation invite à engager une réflexion ce parcours.

Taux de placement à 06 mois (sorties entre janvier et novembre 2025)



La **moyenne du taux de placement à 6 mois** comprenant la poursuite de formation (vers une certification d'un niveau supérieur ou réorientation sur une nouvelle année) ou l'entrée en activité directe est de **63%**. La catégorie autre intègre les personnes qui ne peuvent accéder à l'emploi pour des raisons diverses : santé, personnelle ou familiale. Cela représente 15% des personnes.

7. Public par type de déficience

La répartition du public par type de déficience présente une tendance commune sur les trois unités.

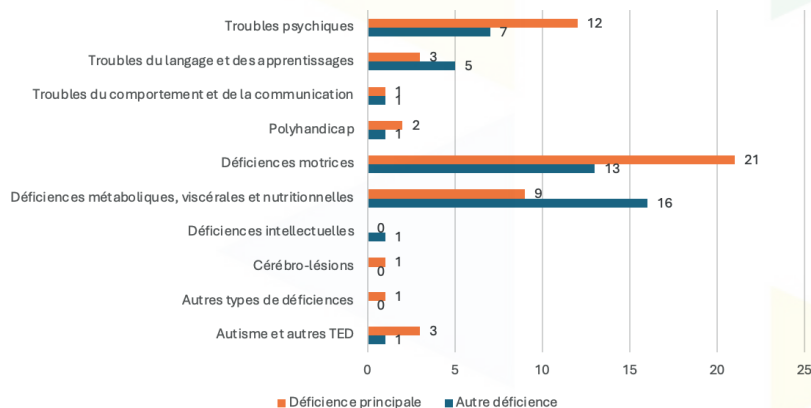
De manière globale, on observe une **forte représentation des troubles psychiques**, suivis des **déficiences motrices** et des **troubles du langage et des apprentissages**, qui constituent les catégories les plus fréquentes sur l'ensemble du territoire.

• ESPO/ESRP Angoulême

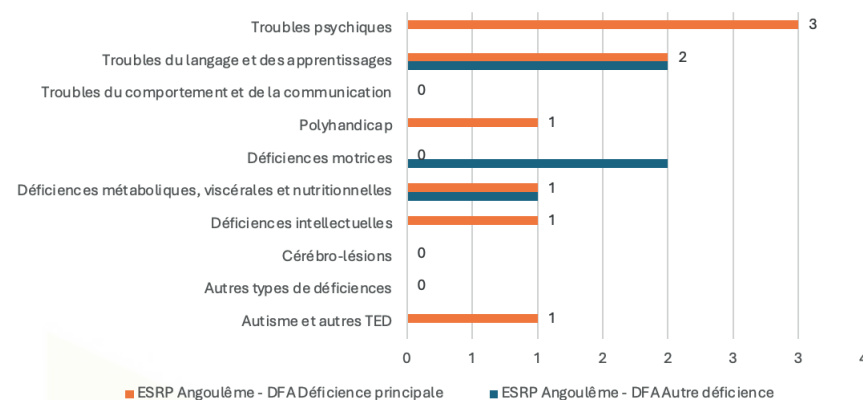
Nous relevons comme en 2024 sur les dispositifs préparatoire et pré orientation, un public présentant majoritairement des déficiences motrices et viscérales. Le pourcentage des personnes présentant des troubles psychiques reste toutefois assez marqué. La majorité de ces troubles est liée à des pathologies anxio-dépressives réactionnelles à la perte d'emploi ou la survenue d'une pathologie chronique.

Sur le DFA, nous notons des problématiques en lien avec des troubles de l'apprentissage ainsi que psychiques.

Répartition par pathologie- Prépa/Préo Angoulême



Répartition par pathologie- DFA Angoulême



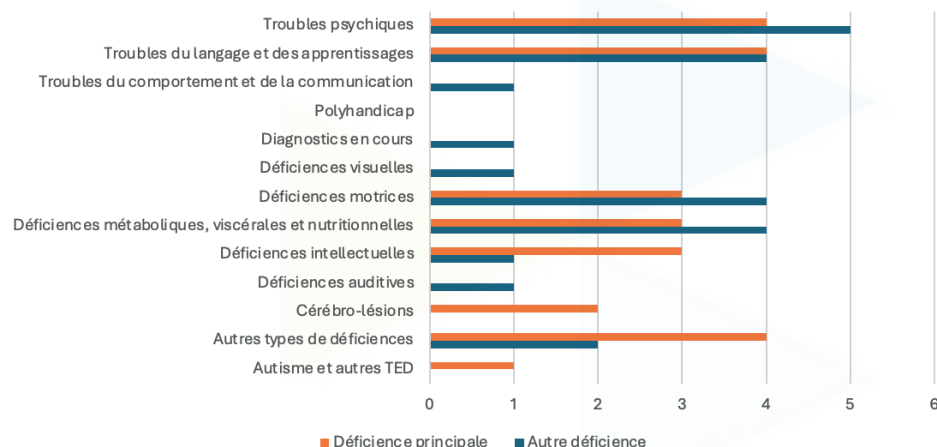
• ESPO/ESRP Poitiers

Comme en 2024, nous notons une majorité de personnes accompagnées présentant des troubles psychiques à type psychotique et en pathologies associées des troubles anxio- dépressifs.

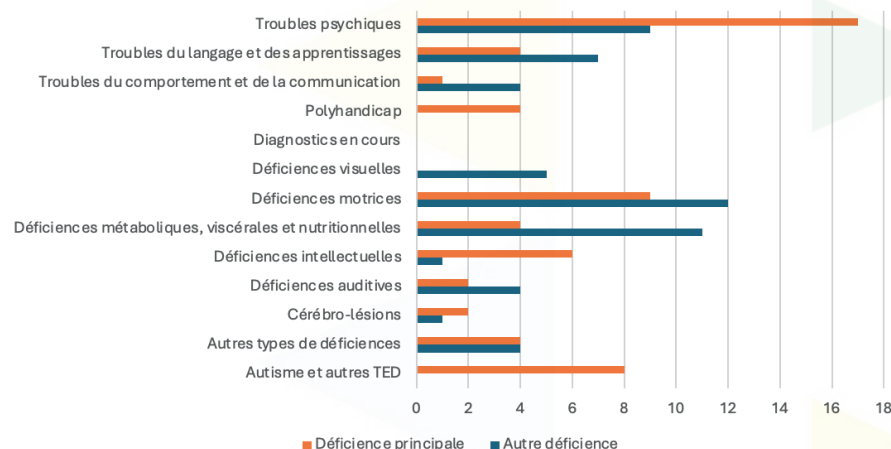
Ces personnes sont orientées par l'hôpital Henri Laborit avec qui nous avons un partenariat depuis 2023. Nous notons également une forte densité de personnes qui présentent des troubles des apprentissages.

Sur le DFA, nous retrouvons majoritairement des personnes qui présentent un trouble psychique ainsi des personnes avec des troubles du spectre autistique et des troubles des apprentissages. 58 % de ces personnes accompagnées sont passés par le dispositif préparatoire pour lever les freins liés à la mobilité, la stabilisation de la santé et travailler les prérequis pour entrer en DFA.

Répartition par pathologie - DFA Poitiers



Répartition par pathologie Prépa/Préo Poitiers



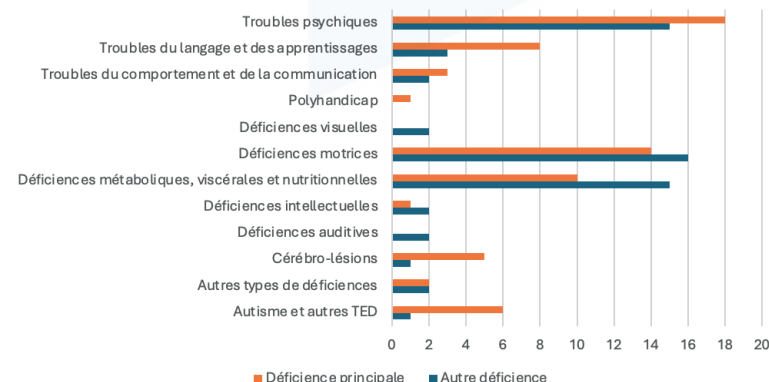
• ESRP Limoges

Sur le dispositif préparatoire de Limoges, les troubles psychiques constituent clairement la catégorie la plus représentée, à la fois en déficiency principale et en déficiency secondaire. Cette particularité témoigne d'un public souvent fragilisé par des enjeux de santé mentale, nécessitant un accompagnement renforcé, des ateliers adaptés et un suivi coordonné avec les partenaires du soin.

Les déficiency motrices sont également très présentes, traduisant des besoins d'adaptation fonctionnelle et de prise en compte des limitations physiques dans les parcours de formation.

Les troubles du langage, des apprentissages et les troubles du comportement apparaissent eux aussi de manière notable, soulignant la diversité de certains accompagnements.

Répartition par pathologie Préparatoire Limoges

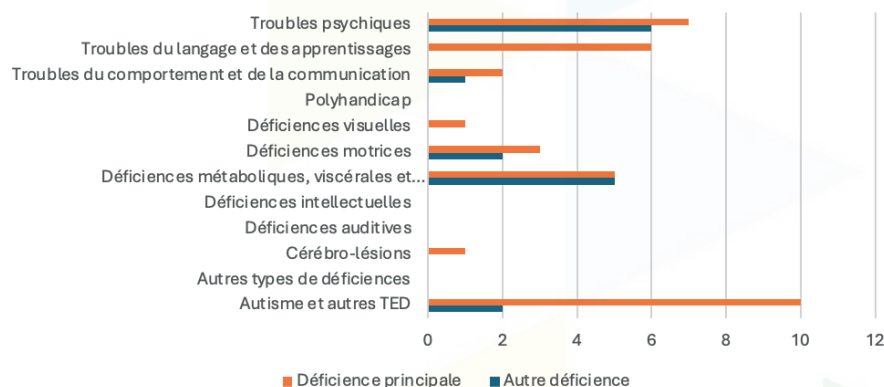


Le dispositif DFA de Limoges accompagne un public majoritairement composé de personnes présentant des troubles psychiques, suivis des déficiency motrices.

Le dispositif accompagne donc des profils nécessitant un **accompagnement individualisé**, tant sur le plan psychosocial que fonctionnel.

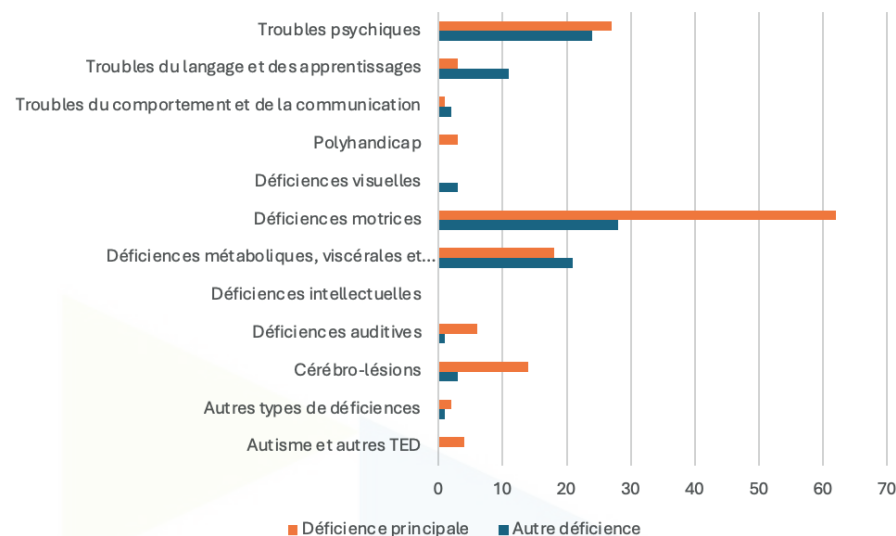
La diversité des déficiences est moindre que dans les autres dispositifs, ce qui confirme que le DFA accueille prioritairement des personnes dont la fragilité psychique ou physique constitue un frein majeur à l'insertion.

Répartition par Pathologie DFA Limoges



Concernant le **dispositif Qualifiant**, les **déficiences motrices** deviennent ici l'une des premières catégories. Les **troubles psychiques**, les **troubles du langage et des apprentissages** et **troubles du comportement** sont présents dans des niveaux importants, la catégorie cérébro lésions y est surreprésentée par rapport aux deux autres dispositifs.

Répartition par Pathologie- Qualifiant Limoges



8. Public par modalités d'accueil et d'accompagnement

• Accueil de jour et hébergement

Dans le cadre de l'ESRP les personnes bénéficient d'un accompagnement considéré comme accueil de jours.

Seul le site de l'EPNAK Limoges propose de l'hébergement. En effet les antennes d'Angoulême et de Poitiers répondent à un besoin d'accompagnement au plus près du territoire et accompagne uniquement les personnes du département concerné.

En 2025, l'ESRP a consolidé son **offre d'hébergement** en maintenant un partenariat avec quatre bailleurs de la ville de Limoges, permettant de disposer de **70 logements conventionnés**.

Une nouvelle répartition des places a été mise en œuvre afin d'optimiser cette capacité, notamment en renforçant la collaboration avec le **FJT Varlin Pont Neuf**, partenaire historique. Cette réorganisation vise à augmenter le nombre de places mobilisables auprès du FJT et à mieux répondre à l'évolution des publics, en particulier l'accueil croissant de jeunes adultes nécessitant un hébergement adapté, sécurisé et flexible.

En lien avec la file active, ce sont **84 personnes** qui ont pu bénéficier d'un hébergement dans le cadre de leur parcours de réadaptation professionnelle. **15 personnes** étaient inscrites sur le **dispositif préparatoire** de Limoges.

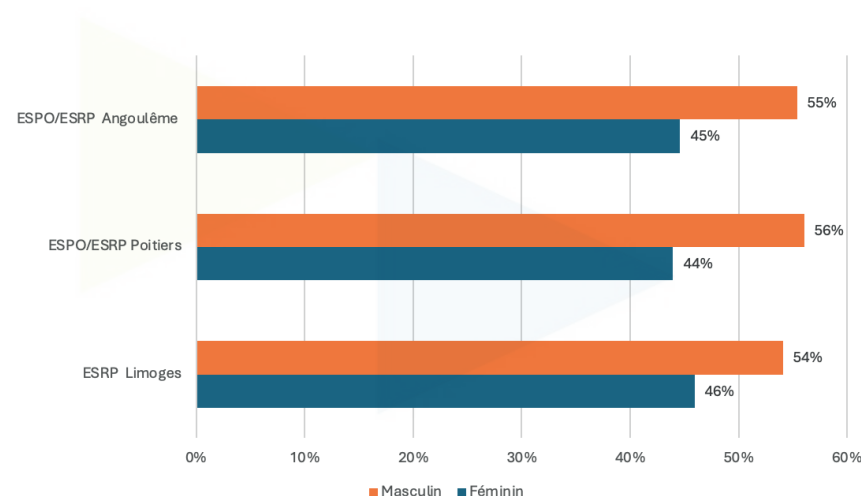
Établissement	Unité	Nombre d'usagers
ESRP Limoges	BAC AMA communication visuel pluri médias	16
	BAC optique lunetterie	14
	BAC optique lunetterie	31
	BTS Comptabilité gestion	40
	BTS opticien lunettier	36
	DFA - Limoges	36
	Préparatoire - Limoges	70
	TP Gestionnaire comptable et fiscal	8
	TP Graphiste	8
	TP Infographiste metteur en page	9
	TP Technicien en montage et vente d'optique lunetterie	14
	TOTAL	246
ESRP / ESPO Angoulême	ESRP Angoulême - DFA	12
	ESRP Angoulême - Préparatoire	53
	TOTAL	65
ESRP / ESPO Poitiers	ESPO Poitiers	1
	ESRP Poitiers - DFA	30
	ESRP Poitiers - Préparatoire	60
	TOTAL	91
TOTAL		402

Dans le cadre du parcours en réadaptation professionnelle, les parcours peuvent être réalisés à temps plein ou à temps partiel.

Cette rythmicité est liée au projet d'accompagnement personnalisé de la personne, et fait l'objet d'un contrat de séjour. La volumétrie horaire peut évoluer au long du parcours selon l'avancée du projet et les besoins de la personne. Cela fera l'objet le cas échéant d'un avenant au contrat de séjour.

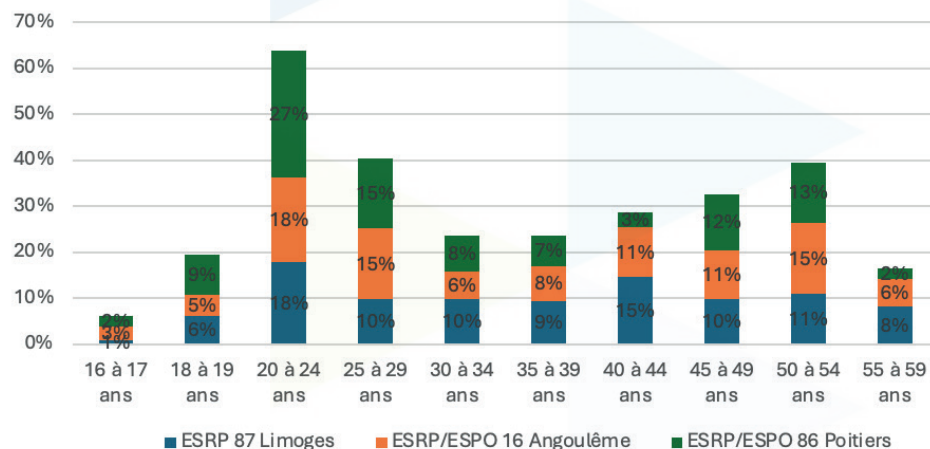
9. Répartition par âge et par sexe du public accompagné

• Répartition par sites



Les données montrent une **répartition** relativement **équilibrée** entre les femmes et les hommes sur les trois sites, avec une légère majorité masculine dans l'ensemble : autour de 54 à 56% d'hommes contre 44 à 46% de femmes selon les antennes. Cette structure est cohérente avec les tendances observées dans les parcours de réadaptation professionnelle et confirme la mixité du public accompagné, sans écart notable entre les territoires.

• Répartition par tranche d'âge et sites



L'analyse de la **répartition des âges** sur les trois sites ESRP/ESPO met en évidence des dynamiques territoriales distinctes, tout en confirmant une tendance générale : le cœur du public accompagné demeure celui des jeunes adultes, principalement âgés de 20 à 34 ans, même si chaque site affiche des spécificités fortes.

Une dominante « jeunes adultes » sur l'ensemble du territoire.

Les tranches **20-24 ans** et **25-29 ans** regroupent la majorité des personnes accompagnées sur les trois dispositifs préparatoires. Elles constituent le socle du public engagé dans un projet d'orientation, de préprofessionnalisation ou de reconversion. Poitiers se distingue par une proportion particulièrement élevée de 20-24 ans, confirmant une dynamique orientée vers les parcours en début de construction.

> Limoges

L'ESRP de Limoges se caractérise par des **taux élevés dans les tranches d'âge supérieures**, notamment :

- **35-44 ans,**
- **50-59 ans,**
- **plus de 60 ans.**

Cela traduit un public plus mature, souvent en repositionnement professionnel ou en transition à la suite d'un parcours de santé ou d'emploi fragilisé. Limoges présente ainsi un **profil plus diversifié** et fortement représenté dans les tranches d'âge avancées.

> Angoulême

L'antenne d'Angoulême offre une **répartition plus homogène**, sans tranche dominante. Les pourcentages restent modérés dans chaque catégorie d'âge, ce qui reflète :

- Une diversité de situations,
- Des publics ni trop jeunes ni trop âgés,
- Des parcours souvent plus étalés dans le temps.

> Poitiers

Poitiers se distingue par une **surreprésentation des 18-29 ans**, confirmant que le site accueille majoritairement :

- Des jeunes en construction de projet,
- Des personnes entrant tôt dans les dispositifs,
- Un public en amont de la spécialisation professionnelle.

Les tranches plus âgées sont présentes, mais dans des proportions nettement plus faibles que sur les autres sites.

III. L'ACCOMPAGNEMENT AU QUOTIDIEN

1. Détail des actions par domaine du PAP

Dans le cadre de l'accompagnement des personnes dans leur parcours de réadaptation professionnelle, quel que soit le dispositif mobilisé (pré orientation, préparatoire, DFA ou qualifiant), le **Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP)** est structuré autour des trois domaines définis par **SERAFIN PH : Santé, Participation sociale et Autonomie**. Chaque domaine est décliné en objectifs individualisés, construits en fonction des besoins spécifiques et du projet professionnel de la personne accompagnée.

Si l'ensemble des domaines peut être mobilisé, certains sont particulièrement représentés dans les actions menées au sein des dispositifs. **Le domaine de la participation sociale** concentre une grande partie des interventions comme l'accompagnement vers la voie scolaire ou étudiante, consolidation des apprentissages, soutien dans le parcours de formation et, surtout, **insertion vers et dans l'emploi**, qui demeure le cœur de la mission de l'ESRP. Parallèlement, les domaines de la **santé médicale, psychologique et paramédicale** sont également très sollicités, notamment pour soutenir les capacités d'adaptation, lever les freins à l'engagement en formation et sécuriser la continuité du parcours.

Dans le champ de la Santé, les interventions portent principalement sur la gestion de la fatigue, la régulation émotionnelle, le suivi des soins médicaux, les rendez-vous paramédicaux (ergothérapie, neuropsychologie, APA, infirmier), et la mise en place de moyens de compensation (aménagements de poste, pauses, outils numériques, techniques de relaxation).

Dans le champ de la Participation sociale, les actions concernent la communication orale et écrite, les habiletés sociales, la confiance en soi, le travail en équipe, la participation aux ateliers collectifs, ainsi que toutes les dimensions liées au parcours scolaire et professionnel : remédiation, stages, immersions, ateliers TRE, construction du projet professionnel et accompagnement vers l'emploi.

Dans le champ de l'Autonomie, l'accompagnement vise l'organisation quotidienne, la mobilité, la gestion administrative et budgétaire, l'accès aux droits, l'autonomie dans les déplacements, la vie au logement, la planification des tâches, ainsi que le développement des capacités d'autogestion (agenda, outils de suivi, routines, démarches personnelles).

Ensemble, ces trois champs structurent un accompagnement complet favorisant la progression, la sécurisation du parcours et l'autodétermination des personnes.

2. Présentation des ateliers et activités

• Les ateliers de sensibilisation : des actions tournées vers l'extérieur avec les personnes accompagnées

Comme chaque année, et en cohérence avec la mission de l'EPNAK visant à promouvoir l'inclusion et la compréhension des situations de handicap auprès du plus grand nombre, les équipes ont construit et animé un ensemble d'**ateliers de sensibilisation** destinés à renforcer la culture commune autour du handicap et de la santé mentale.

En 2025, l'équipe pluridisciplinaire a repensé et consolidé son offre d'ateliers, tout en développant de nouveaux contenus en lien avec la **thématique de la santé mentale**. À l'occasion de la SEEPH mais aussi sur différents temps de l'année plusieurs modules ont ainsi été créés et dispensés :

- Santé mentale et si c'était...
- Santé mentale : le chantier mental
- Les représentations sur la santé mentale
- Santé mentale : quizz
- Présentation santé mentale (support PowerPoint)

Au delà de ce déploiement, les équipes ont également mené des **actions de sensibilisation auprès des partenaires du territoire** :

- **Université de Poitiers** : 3 séances de sensibilisation de 2 heures autour des troubles du spectre de l'autisme (TSA) ;
- **CCI d'Angoulême** : 6 séances de 2 heures consacrées à la sensibilisation aux troubles des apprentissages et à la dyslexie.
- **Ateliers et modules en lien avec les besoins des PAP**

Au delà des modules pédagogiques strictement liés aux attendus des certifications dans les formations qualifiantes, l'équipe pluridisciplinaire construit et propose tout au long de l'année un ensemble d'**ateliers transversaux** destinés à soutenir les objectifs des PAP.

Ces ateliers, directement inscrits dans le planning ou sur inscription, visent à **développer les compétences psycho sociales, organisationnelles, cognitives et citoyennes** nécessaires à une réadaptation professionnelle durable.

Les thématiques portent sur la **gestion du temps, la remédiation cognitive (mémoire, attention, concentration), l'hygiène de vie (alimentation, sommeil), la santé et la prévention, la gestion du stress, la communication verbale et non verbale, les techniques de recherche d'emploi (TRE), le numérique, la citoyenneté, le vivre ensemble, l'affirmation de soi, l'autonomie dans son parcours.**

D'autres modules thématiques viennent compléter l'accompagnement selon les besoins repérés : premiers secours, prévention des TMS, habiletés sociales, sensibilisation aux troubles DYS, stratégies d'apprentissage, prise de parole en public, motivation, gestion des émotions, méthodes de travail, outils d'organisation.

• Activités et sorties culturelles



Dans le cadre de l'**accompagnement à la vie culturelle**, en 2025, l'ESRP Limoges a pu proposer à l'ensemble des personnes accompagnées du site de Limoges des sorties, mêlant **découvertes artistiques, éducation citoyenne et temps conviviaux.**

L'objectif principale vient renforcer l'ouverture culturelle, la prise de parole et la cohésion de groupe.

Des sorties à l'Opéra (par ex. *Pénélope* le 31/01, *Tosca* le 20/03, *La Belle au bois dormant* le 10/12) et au Théâtre de l'Union (*Article 353 du Code pénal* le 20/02, *Le Ring de Katharsy* le 03/04, présentation de saison le 25/06) ont été proposées à l'ensemble des stagiaires, souvent ouvertes aux proches, pour « passer un moment ensemble, en dehors de l'établissement » tout en développant la curiosité esthétique.

Plusieurs visites et ateliers ont complété ce programme, dont le Musée Adrien Dubouché (27/02), la Cité internationale de la tapisserie à Aubusson (05/06), le Moulin du Got à Saint Léonard de Noblat (06/11), ainsi que des temps d'éducation citoyenne (*La Nuit du droit au TGI de Limoges*, 02/10) et un café philo (04/11) pour s'exercer à l'argumentation en public.



Les **objectifs pédagogiques** peuvent être explicitement reliés aux programmes de certaines formations mais aussi **aux compétences transversales** : liens thématiques avec les séquences d'expression culture générale, entraînement à l'oral, découverte des métiers et des processus de

création, et renforcement des habiletés sociales par la participation active aux sorties et aux débats.

L'ensemble de ces activités contribue directement au domaine « Participation sociale » du PAP, en favorisant l'inclusion culturelle, l'autonomie dans les sorties, la confiance en soi et l'engagement citoyen des personnes accompagnées.

3. Activités des professionnels

Les **activités des professionnels** reposent sur une **organisation pluridisciplinaire**. Ces interventions structurées et complémentaires garantissent un accompagnement global, individualisé et cohérent avec le projet d'accompagnement personnalisé de chaque personne accompagnée.

Les formateurs assurent l'accompagnement côte à côte pour l'acquisition et la montée en compétences techniques mais en lien avec les équipes MPSI vont réaliser les adaptations pédagogiques nécessaires afin de rendre accessible le parcours de certification.

Le **pôle insertion professionnelle** en lien avec l'équipe pédagogique et l'équipe MPSI **développe les immersions**, les **périodes de stage**, accompagne la **construction du projet**, renforce les **partenariats** entrepris et contribue directement au taux d'insertion.

Le **pôle médico psychologique soutient la santé physique et mentale**, met en place les **moyens de compensation**, sécurise les parcours et coordonne les **suivis internes et externes**.

Les **équipes socio-éducatives** accompagnent l'organisation du quotidien, la mobilité, le logement, l'accès aux droits et la gestion administrative, favorisant l'autonomie des personnes.

Pour le médecin	Pour les IDE
• 118 bilans et accompagnements individuels • 9 coanimations des ateliers collectifs • Coordination de soins avec les partenaires extérieurs	• 104 entretiens d'accueils et d'évaluation sur Limoges, 42 sur Poitiers et 8 sur Angoulême • 370 entretiens infirmiers sur les 3 sites • 112 coordinations de soins • 47 ateliers collectifs
Pour l'ergothérapeute	
• 114 bilans initiaux en ergothérapie réalisés sur les 3 sites dont 50% à Limoges • 53 bilans pour les DFA sur les 3 sites • Plus de 120 séances de suivi spécifiques • Une quarantaine d'ateliers collectifs menés	
Pour l'assistante sociale	Pour la maîtresse de maison
• 373 interventions individuelles • 52 ateliers collectifs • 115 contacts avec les partenaires et institutions autour de l'accompagnement des personnes	• 135 accompagnements et bilans individuels • 63 actes de coordination et échanges pluri • 135 actes d'accompagnements et entretiens pour la vie dans le logement

L'ensemble des équipes contribue également à l'animation d'ateliers de sensibilisation, d'actions collectives et à la participation aux dynamiques partenariales du territoire.

Elles interviennent notamment dans le cadre des **actions de santé publique et de prévention** : Octobre Rose, Mois sans Tabac, Semaine du Cerveau, événements culturels ou citoyens, ainsi que dans diverses rencontres professionnelles locales.

4. Zoom sur quelques projets

• Journée Eco EPNK Angoulême (12 octobre 2025)

Dans le cadre de la semaine Eco EPNK organisée par l'antenne Nord Nouvelle-Aquitaine, le site d'Angoulême a souhaité proposer des **ateliers de sensibilisation à l'environnement**.

L'objectif retenu par les personnes accompagnées était de créer des œuvres d'art à partir de déchets recyclés.

Pour mener à bien ce projet, nous avons travaillé avec une artiste plasticienne (spécialiste dans la valorisation des déchets par l'art). Cette collaboration se poursuit sous forme d'ateliers programmés sur l'année 2026.



L'ensemble de ces productions sera présenté lors d'une **exposition publique en 2026** afin de sensibiliser les habitants aux enjeux écologiques et à l'importance du recyclage.

• Arrivée de PAGA sur l'antenne de Poitiers



Un nouveau collègue à l'EPNAK Poitiers... et il a quatre pattes !

Paga a rejoint récemment l'équipe en tant que compagnon de travail dans le cadre des actions de médiation canine.

Présent une journée par semaine sur l'antenne, il participe aux différents temps d'accompagnement en s'intégrant aux ateliers et à certains entretiens.

Sa présence contribue à instaurer un climat apaisant et sécurisant pour les stagiaires et les personnes accompagnées.

En facilitant les interactions, en réduisant les manifestations de stress et en favorisant l'expression des émotions, Paga constitue un véritable levier de création de lien et de soutien relationnel.

Très rapidement adopté par l'ensemble des publics et des professionnels, il s'inscrit pleinement dans les pratiques d'accompagnement visant à renforcer le bien-être et la qualité des relations au sein de l'établissement.

• Octobre Rose - Une mobilisation collective annuelle autour de la prévention



À l'occasion d'Octobre Rose, les personnes accompagnées et les équipes, se sont mobilisés pour sensibiliser à la lutte contre le cancer du sein à travers des moments forts et créatifs :

- Concours Quiz octobre Rose : tester ses connaissances tout en s'informant, parce que la santé, c'est l'affaire de tous !
- Fresque collaborative réalisée par les personnes accompagnées, symbole de solidarité et d'espoir.
- Repas à thème octobre Rose : convivialité et partage autour d'une table décorée aux couleurs de la campagne.
- Décorations et animations pour plonger tout le site dans l'esprit de la prévention.

5. Témoignages des professionnels ou personnes accompagnées

Un parcours sécurisé au service de l'autonomie et du projet professionnel en préparatoire polyvalente à Limoges.

Un jeune accompagné a intégré le dispositif préparatoire en septembre 2024, dans un contexte personnel et social particulièrement fragile. Encore mineur à son arrivée, il bénéficiait d'un accompagnement renforcé par plusieurs partenaires du territoire. Malgré un parcours scolaire abouti, marqué par l'obtention d'un CAP en logistique, son entrée dans le dispositif s'est faite avec beaucoup d'appréhension et un niveau d'anxiété important.

Le dispositif préparatoire lui a offert un cadre sécurisant et progressif, lui permettant de travailler à la fois la construction de son projet professionnel, le développement de ses habiletés sociales et le renforcement de la confiance en soi. Les expériences de stages ont joué un rôle central dans ce cheminement : si certaines situations en milieu ordinaire ont mis en évidence des difficultés dans les savoir être, elles ont surtout permis une prise de conscience et une réflexion approfondie sur ses besoins et ses ressources. Cette démarche l'a conduit à envisager, dans un premier temps, une orientation vers le milieu protégé, vécue comme une étape structurante et adaptée. Les immersions réalisées en ESAT se sont révélées très positives et ont conforté cette orientation.

Parallèlement, l'évolution personnelle observée tout au long du parcours est significative. Le jeune a progressivement gagné en assurance, appris à communiquer avec ses pairs, à créer du lien et à s'inscrire de manière plus sereine dans un collectif. La coordination étroite entre les professionnels et la régularité des échanges ont été déterminantes, notamment lors d'étapes sensibles comme le passage à la majorité. Cet accompagnement cohérent et sécurisant a favorisé une montée en autonomie, illustrée notamment par l'accès à un logement autonome en 2025.

Ce parcours est aujourd'hui vécu de manière très positive par l'intéressé, qui témoigne ainsi de son évolution : **« Au début, j'étais très stressé et je ne voulais pas venir. Finalement, je suis venu et je ne regrette pas du tout.**

J'ai beaucoup appris, surtout sur la communication et les relations avec les autres. Les stages m'ont aidé à trouver ma voie. »

Ce témoignage illustre pleinement la plus value du dispositif préparatoire : sécuriser les parcours, accompagner les transitions de vie et permettre à chaque personne de se projeter de façon réaliste et choisie vers un avenir professionnel et personnel plus stable.

Trouver un environnement de travail adapté pour devenir indépendante, accompagnement d'un parcours sur la préparatoire d'Angoulême

Une personne accompagnée a intégré le dispositif préparatoire de l'antenne d'Angoulême en novembre 2024 avec une attente très simple et forte : trouver un emploi, gagner en indépendance et « être comme tout le monde ».

À son arrivée, elle se disait sans idée précise, mais avec une motivation claire : être accompagnée sur les outils de recherche d'emploi (CV, lettre, démarches), tout en composant avec des contraintes de santé (douleurs, fatigabilité, vertiges) qui limitaient certains gestes et rythmes de travail.

Le début de parcours a nécessité un cadre très sécurisant, car l'état émotionnel et des difficultés de mémorisation rendaient compliquées l'organisation du quotidien, la prise de repères et les déplacements. Un accompagnement coordonné, incluant un appui infirmier et des relais extérieurs, a permis de stabiliser la situation et de remettre la personne en capacité de se projeter.

Très volontariste, elle s'est particulièrement investie dans l'apprentissage du français, en suivant avec assiduité les ateliers de remise à niveau et, en complément, des cours réguliers. Cet engagement s'est prolongé au-delà de la sortie du dispositif, signe d'une dynamique durable.

Sur le volet projet professionnel, les explorations ont été déterminantes : un premier essai auprès d'enfants a rapidement montré ses limites au regard des contraintes physiques et du rythme, permettant d'écarter une piste non adaptée. Par la suite, une immersion dans un environnement collectif, structuré et en station assise, autour d'une activité manuelle, a révélé un réel

intérêt et une meilleure adéquation. Les immersions en ESAT ont confirmé cette appétence : la personne y a retrouvé de l'assurance, la capacité à suivre une procédure et à mémoriser des gestes professionnels.

À l'issue du parcours, elle exprime clairement son objectif : « **Je veux aller travailler, ... avoir un salaire et être indépendante** ». Un travail partenarial a alors été engagé pour prévenir toute rupture de parcours et accompagner la demande d'orientation vers un milieu adapté, avec les soutiens associés.

Aujourd'hui, la personne est en attente d'une place en ESAT, avec un projet stabilisé et réaliste, construit pas à pas à partir de ses besoins, de ses capacités et de ses aspirations

IV. RESSOURCES ET MOYENS

1. Tableau des effectifs par catégorie et qualification

Direction	Directeur Adjoint Territorial	1	3
	Chef de service	2	
Administratif	Assistante de direction	1	4
	Assistant de gestion	1	
	Assistants administratives	2	
Technique	Responsable technique	1	4
	Agent technique	1	
	Informaticien	1	
	Cuisinier	1	
Équipe pluridisciplinaire	Formateur	16	34
	Coordinatrices d'antennes	2	
	Référentes DFA	3	
	Chargée d'insertion professionnelle	1	
	Éducatrice spécialisée	1	
	Assistante sociale	1	
	Maitresse de maison	1	
	Infirmière	2	
	Médecin	1	
	Ergothérapeute	1	
	Neuropsychologue	1	
	Psychologue du travail	3	
	Éducateur APA	1	

À cette équipe s'ajoute une équipe territoriale, intervenant sur l'ensemble du territoire Sud-Ouest de l'EPNAK (Nouvelle-Aquitaine et Occitanie) composée de :

- Directeur territorial
- Responsable financier territorial
- Chargé de communication
- Chargé de développement
- Ingénieur pédagogique
- Responsable qualité territorial
- Chargés de mission numérique

2. Bilan du plan de formation

En 2025, l'ESRP a déployé un plan de formation particulièrement dense et diversifié, mobilisant de **nombreuses actions de formation** et représentant un investissement significatif tant en temps qu'en budget.

L'année a été marquée par trois grandes orientations : la sécurisation et l'amélioration continue de l'accompagnement du public, la montée en compétences dans le numérique et la sécurisation et prévention des risques professionnels des pratiques professionnelles.

Le budget global engagé (hors formations gratuites) **s'élève à plus de 40 000 €.**

• L'accompagnement des publics

Avec notamment 5 formations :

- ADVP – pédagogie expérientielle (ALETHEIA)
- Habiletés sociales TSA, Communication alternative et améliorée (ERHR NA),
- Une formation liée à la relaxation,
- Partage d'informations à caractère secret (CREAI),
- Coordinateur de dispositif (IRTS)

Et 3 colloques ou sensibilisation :

- Sensibilisation à l'inter violence intrafamiliale (ADACC)
- Colloque Inclusion (ADAPEI 79)
- Colloque Réhabilitation Psychosociale (C2RL)

• Sécurisation et prévention des risques professionnels

- Habilitation électrique
- Recyclage SSIAP 1
- Formation TMS – gestes et postures
- Travail en hauteur
- Formation incendie – EPI
- Prévention routière

• Développement des compétences numériques

- Formation IA
- Word & Excel
- Analytics (Utilisation de notre DUI)

Globalement, le plan de formation 2025 a permis de renforcer globalement les compétences de l'ESRP.

Les équipes ont consolidé leur expertise dans l'accompagnement des personnes, tout en améliorant la qualité des pratiques professionnelles. L'année a également été marquée par un important travail de sécurisation des interventions, grâce à un large nombre d'actions liées à la prévention, à la sécurité et aux gestes professionnels.

La montée en compétence s'est aussi appuyée sur le développement d'outils transversaux, notamment numériques et organisationnels, améliorant ainsi le pilotage et le suivi de l'activité.

La participation à différents temps professionnels, rencontres et colloques a contribué à renforcer le service, son ancrage territorial et la veille sectorielle.

Au total, l'investissement en formation a mobilisé une grande partie des salariés et a contribué à homogénéiser les pratiques, soutenir la qualité d'accompagnement et consolider la dynamique professionnelle de l'ESRP.

3. Indicateurs RH

L'année 2025 présente un **taux de turn-over global de 7,7%**, un niveau maîtrisé et cohérent avec la stabilité générale des équipes.

Dans le détail : Le **turn-over des personnels en statut pérenne reste très faible (3,3%)**, confirmant la fidélisation des professionnels en CDI ou titulaires de la fonction publique.

Le **turn-over des personnels en CDD s'établit à 4,4%**, traduisant une dynamique de renouvellement modérée sur les postes temporaires, notamment dans le cadre de remplacement de longue maladie et/ou de renforcement des équipes dans le cadre de temps partiel thérapeutiques.

Ces résultats témoignent d'une stabilité structurelle, soutenue par un climat de travail solide et des équipes engagées.

Concernant l'évolution du taux d'absentéisme sur trois ans montre une fluctuation notable : **2023 : 6,42%, 2024 : 5,76%, 2025 : 8,8%**.

L'analyse montre que les causes les plus significatives sont des congés longues maladie et des mi-temps thérapeutiques.

Pour ce qui est des postes vacants, nous n'avons pas de difficultés pour remplacer les professionnels quittant leur fonction. Une seule situation nous met à défaut : le poste de neuropsychologue. En effet, à la suite d'un départ en **congé sabbatique**, le contexte de recrutement est particulièrement difficile, notamment en raison de la **rareté des profils qualifiés** sur ce type de poste, d'une **attractivité limitée du format CDD**, qui complexifie la recherche de candidats.

L'organisation reste néanmoins mobilisée pour garantir la continuité des accompagnements, via des ajustements internes ou des partenariats ponctuels lorsque cela est possible.

Cela nous amène tout de même à poursuivre les actions déjà engagées en matière de **QVCT** et de prévention :

- La démarche QVT a été renforcée grâce à un travail collectif structuré et à l'expression active des équipes entre 2023 et 2024. Un groupe de travail dédié s'est réuni à plusieurs reprises pour analyser les besoins et formuler des propositions.
- La restitution en réunion regroupant l'ensemble des professionnels a permis de prioriser quatre thèmes majeurs fin 2024 :
 - Liberté de faire évoluer les procédures,
 - Réduction des interruptions dans le travail,
 - Accès aux moyens matériels nécessaires,
 - Gestion de la charge de travail
- Les travaux ont également mis en évidence des actions concrètes à mener :
 - La nécessité d'une définition claire des rôles et missions à réaliser en collectif en juillet 2025
 - La création de fiches VANI professionnelles à mise en place en 2025
 - La volonté de co-construire certains documents administratifs avec les usagers à en cours de réflexion
 - Une meilleure compréhension grâce à la présentation du Plan de développement des compétences à réalisée en 2025

Le travail se poursuivra sur 2026 grâce aux réflexions menées pendant des temps dédiés pour poursuivre la mise en œuvre des actions et en définir de nouvelles.

4. Investissements matériels et immobiliers

Travaux immobiliers	186 911,9€
Matériel technique	1 581,95€
Matériel de bureau	12 640,45€
Matériels informatiques	48 918,28€
Autres matériel amortissable	930,4€
TOTAL	250 982,98€

Ce tableau met en évidence des investissements conséquents réalisés en 2025, notamment d'importants travaux de rénovation énergétique qui impactent le bâtiment.

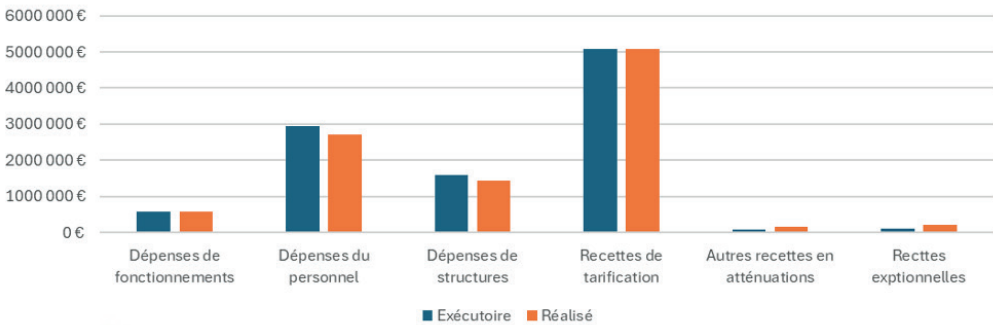
On peut citer en particulier le changement de l'ensemble des huisseries du bâtiment de Limoges, visant à améliorer la performance énergétique et le confort des usagers.

V. DIMENSION FINANCIÈRE

1. Compte administratif / ERRD synthétique

	Exécutoire	Réalisé
Dépenses de fonctionnement	580 243€	575 721€
Dépenses du personnel	2 942 488€	2 701 282€
Dépenses de structure	1 595 080€	1 444 215€
Recette de tarification	5 090 977€	5 090 977€
Autres recettes en atténuations	73 336€	154 542€
Recettes exceptionnelles	106 228€	196 379€

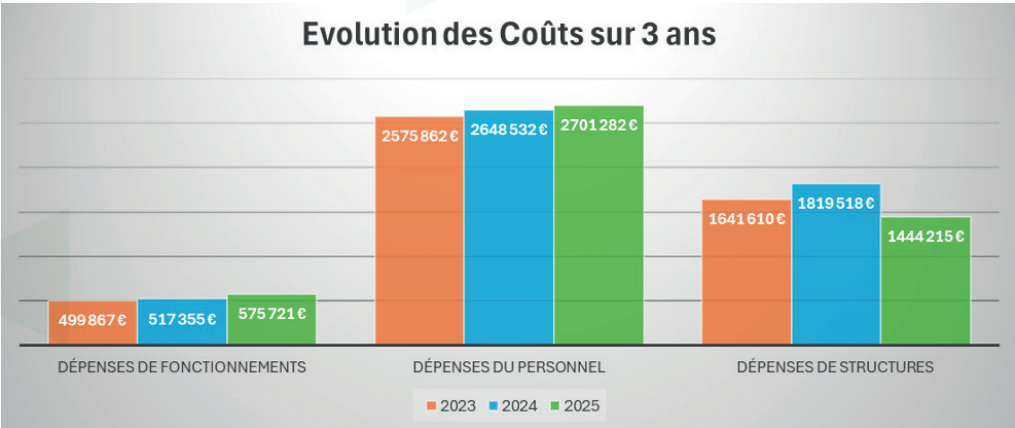
Synthèse résultat 2025 ESRP/ESPO Limoges



2. Évolution des coûts sur 3 ans

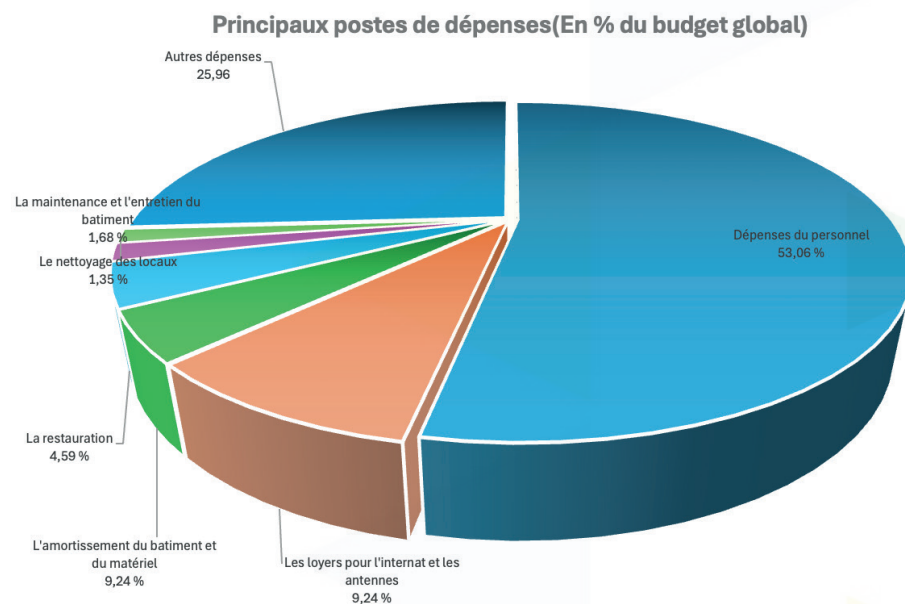
	2023	2024	2025
Dépenses de fonctionnements	499 86€	517 355€	575 721€
Dépenses du personnel	2 575 862	2 648 532€	2 701 282€
Dépenses de structure	1 641 610€	1 819 518€	1 444 215€

Evolution des Coûts sur 3 ans



3. Principaux postes de dépenses

	En % du budget global
Dépenses du personnel	53,06%
Les loyers pour l'internat et les antennes	9,24%
L'amortissement du bâtiment et du matériel	4,59%
La restauration	4,12%
La maintenance et l'entretien du bâtiment	1,68%
Le nettoyage des locaux	1,35%
Autres dépenses	25,96%



4. Respect des enveloppes budgétaires

Au cours des derniers exercices, il convient de souligner que l'ensemble des budgets alloués ont été scrupuleusement respectés.

Ce respect s'est vérifié tant au niveau global que dans la gestion spécifique de chaque groupe de dépenses, illustrant une rigueur et une maîtrise budgétaire constante.

VI. ANALYSE ET BILANS DES OBJECTIFS 2025

1. Participation des personnes

En 2025, le Conseil de la Vie Sociale a pleinement joué son rôle d'instance d'expression et de participation des personnes accompagnées au sein des unités ESRP/ESPO du territoire Nord Nouvelle-Aquitaine.

L'année a été marquée par un renouvellement de la composition, une activité régulière, et plusieurs actions améliorant la vie quotidienne et la qualité de l'accompagnement.

Le CVS était constitué pour la période du 17/09/2024 au 25/09/2025 avec 10 représentants des personnes accompagnées, titulaires et suppléants, issus des sites de Limoges, Poitiers et Angoulême, un représentant des professionnels, deux représentants de l'organisme gestionnaire et le Directeur Adjoint Territorial.

Un renouvellement est intervenu en septembre 2025, confirmant une participation stable et représentative.

Le CVS s'est réuni quatre fois en 2025 : les 09/01, 13/06, 17/10 et 27/11, permettant un dialogue actif entre personnes accompagnées, professionnels et direction.

Les échanges ont porté sur un large éventail de sujets au cœur du quotidien des personnes accompagnées :

- Organisation interne et vie collective
- Équipements (fontaines, mobilier)
- Restauration et hébergement
- Vie sociale, animation, organisation APA
- Suivi des travaux et déménagements
- Présentation des enquêtes de satisfaction
- Application My CVS

L'année 2025 témoigne d'un CVS dynamique, structuré et force de proposition, jouant pleinement son rôle dans la gouvernance participative de l'établissement. Les sujets traités et les actions engagées confirment une volonté partagée de renforcer la qualité du cadre de vie, l'information des personnes accueillies et la participation active aux décisions les concernant.

• CVS territorial : Séminaire Inter-CVS

Chaque année est organisée un séminaire (2 jours) d'échanges et de construction collective avec les représentants des CVS des établissements du territoire Sud-Ouest (Région Nouvelle Aquitaine et Occitanie pour l'EPNAK).

Ces journées permettent de renforcer la participation des personnes accompagnées et le dialogue entre elles afin de développer et de renforcer les dynamiques collaboratives.

Les Représentants du CVS, représentants du personnel, salariés, ont participé à ces journées qui se sont déroulées en mars autour de la thématique de la Bienveillance.

Présentation de la plateforme numérique MON CVS, ateliers animés par une psychologue Cécile MANSET, et travail sur la nouvelle feuille de route nationale qui devra être publiée avant la fin de l'année.



• Formations croisées : un apprentissage partagé entre professionnels et personnes accompagnées

En 2025, plusieurs actions de formation ont également été menées sous un format croisé, permettant à la fois aux personnes accompagnées et aux professionnels de bénéficier d'un même temps d'apprentissage. Deux thématiques majeures ont été particulièrement déployées : les gestes et postures, et la prévention – sécurité routière.

Ces formations partagées contribuent à renforcer une culture commune autour de la prévention, tout en favorisant l'échange d'expériences entre personnes accompagnées et équipes.

Elles constituent un levier important d'inclusion, en créant des situations d'apprentissage collectives où chacun peut contribuer, questionner, et enrichir la compréhension de l'autre.

• Enquêtes de satisfaction

Dans le cadre de la démarche qualité, des enquêtes de satisfaction sont réalisées systématiquement auprès des personnes accompagnées afin d'évaluer la qualité perçue tout au long du parcours de réadaptation professionnelle.

Un premier questionnaire est transmis à l'entrée, généralement dans les premiers jours ou au cours du premier mois, afin de recueillir les attentes, les premières impressions et d'identifier d'éventuels besoins d'ajustement. Un second questionnaire est proposé en fin de parcours, permettant de mesurer la satisfaction globale, l'évolution ressentie et la pertinence de l'accompagnement reçu.

Ces recueils constituent un indicateur essentiel de suivi et de performance, et leurs résultats alimentent l'analyse menée en équipe ainsi que les travaux du Conseil de la Vie Sociale (CVS), favorisant une dynamique continue d'amélioration de la qualité d'accueil et d'accompagnement.

Afin de renforcer encore la qualité du pilotage et de s'appuyer sur des données plus fiables, l'établissement souhaite améliorer le taux de retour et la participation aux enquêtes de satisfaction. Une diffusion mieux accompagnée et une mobilisation renforcée permettront d'obtenir des résultats plus représentatifs, facilitant une analyse plus précise et l'identification d'axes d'amélioration en lien avec les attentes des personnes accompagnées.

2. Amélioration continue

• CPOM

L'année 2025 a constitué une étape structurante dans l'avancée du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) pour les ESRP et ESPO de l'EPNAK en Nouvelle-Aquitaine. À la suite du CPOM 2019-2023, signé en 2021 et prorogé en 2024 et 2025, l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine a engagé une nouvelle dynamique contractuelle régionale, visant à renouveler les engagements attendus sur l'ensemble des dispositifs et services dont l'EPNAK est gestionnaire sur le territoire.

Au cours de l'année 2025, plusieurs temps d'échange ont été organisés avec les représentants de l'ARS au niveau régional, mais également les délégations départementales des ARS et, pour certains de nos dispositifs, les départements financeurs. Ces rencontres ont permis d'initier la démarche contractuelle et d'engager tous les acteurs dans la préparation opérationnelle du futur CPOM. À cette occasion, nous avons pu compléter les fiches portraits établissements et de renseigner les indicateurs de suivi dans l'outil e CARS.

Parallèlement, des ajustements structurants de l'agrément ont été actés à compter de mai 2025, avec la mise en place d'un agrément unique régional ESRP/ESPO pour la Nouvelle-Aquitaine et également proposés pour les années à venir avec des transformations de places d'ESRP vers des places de SESSAD pour une réponse aux besoins réels du territoire Haut-Viennois. La signature du futur CPOM est envisagée courant 2026, à l'issue de la relecture et de la finalisation des attendus coté ARS.

• Axes d'amélioration éprouvés en 2025

En 2025, les ESRP/ESPO Nord Nouvelle Aquitaine ont poursuivi leurs efforts pour **renforcer de l'accès à l'information, de l'expression et de la participation des personnes accompagnées, notamment via des actions ciblées** :

- Mise en conformité des affichages obligatoires et enrichissement des livrets d'accueil, incluant les informations relatives aux droits, à la bientraitance, à l'INS, à la MSSanté, aux CVS et aux référents qualité.
- Diffusion des numéros nationaux 119 et 3977 afin de faciliter l'accès à des dispositifs d'alerte en cas de situations de maltraitance.
- Présentation de la stratégie nationale de lutte contre les maltraitances et du plan de prévention, lors des CVS et lors de la journée de cohésion du territoire Sud-Ouest.

Par ailleurs, une dynamique institutionnelle forte a été consolidée une **promotion d'une culture commune de la bientraitance et de l'autodétermination** notamment par :

- L'intégration de la définition de la bientraitance dans les documents internes de référence.
- La formation et la sensibilisation de l'ensemble des professionnels, bénévoles et stagiaires aux droits des personnes, aux principes de bientraitance, et à l'autodétermination.
- Une continuité dans la mise en œuvre d'actions de sensibilisation à destination : des personnes accompagnées et des entreprises partenaires accueillant les stagiaires ou salariés accompagnés par les ESRP/ESPO.

Durant l'année 2025, la vigilance institutionnelle sur la **prévention des risques de maltraitance** a été renforcée en parallèle grâce à plusieurs actions structurantes :

- Mise en place d'une communication transparente et récurrente au sein des CODIR territoriaux.
- Application des RBPP concernant la prévention et la régulation des conduites violentes.
- Élaboration d'une cartographie des risques de maltraitance, construite par les équipes pluridisciplinaires.
- Vérification systématique des antécédents judiciaires et déploiement progressif de l'attestation d'honorabilité, obligatoire depuis 2026.
- Intégration des thématiques de bientraitance et de prévention de la maltraitance dans les entretiens professionnels.
- Participation à la création de l'instance éthique nationale et animation d'espaces de réflexion éthique sur le territoire.
- Le traitement des situations de maltraitance amélioré grâce au développement d'une culture positive du signalement (formation d'utilisation de notre logiciel Ageval pour tous les EI/EIG/EIGS liés à la maltraitance)

En 2025, les ESRP/ESPO ont assuré un **pilotage régulier et structuré des indicateurs** liés à la prévention et au traitement des situations de maltraitance (Nombre d'EI/EIG/EIGS / iLe nombre de signalements externes/ L'avancement des formations obligatoires).

Ce suivi régulier de ces indicateurs a permis de renforcer l'analyse des risques, d'identifier les axes de progrès et de soutenir une démarche d'amélioration continue, pleinement intégrée dans la stratégie qualité de l'établissement.

• Bilan des Évènements Indésirables

Au cours de l'année 2025, le dispositif de suivi a évolué : la version V2021 pour le premier trimestre et la version V2025 à partir d'avril. L'analyse commune permet de dégager les tendances suivantes :

- **Nombre total d'événements indésirables déclarés : 9** (2 sur V2021, 7 sur V2025)
- **Délai moyen de clôture : 120 jours** (moyenne calculée sur l'ensemble des deux périodes : $[(2 \times 138) + (7 \times 107)] / 9 \approx 120$ jours)

Typologies rencontrées :

- Vol, agression, dégradation par un tiers, acte de malveillance, tentative d'intrusion (V2021)
- Violence verbale et physique entre personnes accompagnées, violence verbale envers un professionnel, vol de matériel (V2025)

On observe une augmentation significative du nombre d'événements déclarés lors du passage à la version V2025, traduisant une meilleure appropriation du dispositif, une culture du signalement renforcée et une vigilance accrue des équipes. Le délai moyen de clôture des événements indésirables s'est également amélioré, passant de 138 jours à 107 jours, ce qui témoigne d'une réactivité et d'une efficacité accrues dans le traitement des situations.

La diversité des typologies, allant des problèmes de sécurité des biens à des tensions interpersonnelles, souligne la nécessité de poursuivre les actions de prévention ciblées : médiation, rappel des règles de vie, et accompagnement des comportements difficiles.

Cette dynamique s'inscrit pleinement dans une démarche d'amélioration continue et de sécurisation des pratiques professionnelles.

• Évaluations externe ESRP

L'année 2025 a été marquée par la publication officielle, par la Haute Autorité de Santé, des résultats de l'évaluation externe menée fin 2024 au sein de l'ESRP EPNAC 87.

L'affiche Qualiscope diffusée en 2025 atteste d'un niveau de qualité particulièrement élevé, l'établissement obtenant la note maximale sur l'ensemble des thématiques investiguées, notamment en matière de bientraitance, de respect des droits, de participation des personnes, de qualité des accompagnements, de fluidité des parcours et de gestion des risques.

Cette reconnaissance externe confirme le professionnalisme des équipes et la solidité des pratiques déjà en place. Bien que l'évaluation se soit déroulée en 2024, sa publication en 2025 a constitué un moment fort pour le service, permettant de valoriser le travail engagé et de renforcer la dynamique d'amélioration continue.

L'établissement a par ailleurs poursuivi en 2025 la mise en œuvre d'actions complémentaires, conformément aux exigences de la HAS, afin de maintenir ce niveau d'excellence et d'inscrire durablement cette qualité dans les pratiques quotidiennes.



• Traitement des réclamations

L'année 2025 a donné lieu à plusieurs réclamations émanant principalement des personnes accompagnées, portant sur des thématiques variées telles que l'accès à l'eau dans les locaux, l'organisation pédagogique, l'état d'entretien des sanitaires, les conditions matérielles d'apprentissage ou encore certaines problématiques liées au comportement d'usagers. L'ensemble de ces sollicitations a été traité dans une logique d'écoute, de réactivité et d'amélioration continue.

Les réclamations liées à la **logistique et aux conditions matérielles** (accès à l'eau, distributeurs, salles, sanitaires, sièges adaptés...) ont conduit à des actions correctives immédiates : rappels d'usage, ajustement des équipements, études techniques et renforcement de la communication auprès des usagers et des équipes. Ces interventions ont permis de répondre rapidement aux besoins exprimés tout en renforçant la qualité de l'environnement de travail.

Les réclamations portant sur l'**accompagnement pédagogique** ont donné lieu à des échanges avec les formateurs, à l'ajustement des modalités pédagogiques et à l'organisation de temps collectifs visant à clarifier les attentes et harmoniser les pratiques. La démarche a favorisé un climat plus serein et une meilleure lisibilité du parcours de formation.

Les demandes liées aux **aspects administratifs et financiers** (délais de paiements régionaux) ont fait l'objet d'un travail d'information renforcé et de rappels des procédures en vigueur. Les équipes administratives se sont mobilisées pour garantir la bonne transmission des dossiers et accompagner les stagiaires au plus près de leurs besoins.

Enfin, certaines situations plus sensibles liées au **comportement de stagiaires** ont été traitées conjointement par les équipes éducatives et la direction, en rappelant le cadre du règlement intérieur et en veillant à maintenir la sécurité et le respect de chacun.

Dans l'ensemble, la totalité des réclamations reçues a fait l'objet d'un **suivi individualisé**, d'une **réponse formalisée**, et, lorsque nécessaire, d'**actions correctives ou préventives**, toutes tracées dans l'outil interne et présentées en **CVS**, assurant transparence et dialogue avec les usagers.

Ce travail témoigne de l'**engagement constant de l'établissement en faveur de la qualité d'accompagnement** et de la prise en compte des retours des personnes accompagnées dans une dynamique d'amélioration continue.

3. Participation aux dynamiques territoriales

Les ESRP et ESPO de l'EPNAK Nord Nouvelle-Aquitaine s'inscrivent pleinement dans les dynamiques territoriales, en lien étroit avec les acteurs institutionnels, les partenaires médico-sociaux et les services publics. Cette participation se traduit par une présence régulière aux instances de concertation et de pilotage organisées à l'échelle régionale et départementale, contribuant à la cohérence et à l'évolution de l'offre sur les territoires.

À ce titre, l'EPNAK participe, selon les sollicitations de chaque territoire, aux réunions portées par l'Agence Régionale de Santé (ARS), notamment dans le cadre du suivi des établissements et services ESRP/ESPO, des projets immobiliers et budgétaires, ainsi que des travaux liés à la contractualisation et à l'évolution des agréments. Ces échanges réguliers permettent de partager les réalités de terrain, d'ajuster les modalités de mise en œuvre des orientations régionales et de sécuriser les parcours des personnes accompagnées.

L'EPNAK est également présent aux réunions organisées par les Conseils départementaux, en lien avec les politiques d'insertion professionnelle, les dispositifs territoriaux et les actions partenariales autour des parcours des personnes en situation de handicap. Cette participation favorise une meilleure articulation entre les dispositifs médico-sociaux, les acteurs de l'insertion et les collectivités, dans une logique de continuité et de prévention des ruptures de parcours.

Par ailleurs, l'établissement contribue activement aux réflexions engagées par l'ARS autour de la transformation de l'offre vers des dispositifs intégrés, notamment lors de réunions régionales et inter-opérateurs. Ces temps de travail portent sur l'évolution des modalités d'accompagnement, la territorialisation de l'offre, l'articulation entre dispositifs et la lisibilité des parcours, en cohérence avec les orientations nationales et régionales en matière de réadaptation professionnelle.

À travers cette implication régulière, l'EPNAK affirme sa volonté d'être un acteur engagé des politiques publiques territoriales, en contribuant aux dynamiques partenariales et en participant activement aux travaux visant à adapter l'offre aux besoins des personnes accompagnées et aux enjeux des territoires.

VII. PERSPECTIVES

Orientations stratégiques pour 2026

Malgré une activité très satisfaisante et un taux d'occupation supérieur aux attendus de l'ARS, l'ESRP poursuit sa trajectoire d'adaptation pour mieux répondre aux besoins du territoire et aux évolutions de la réadaptation professionnelle. L'ambition est de **poursuivre l'adaptation de notre offre aux besoins des personnes accompagnées, du marché du travail et du territoire**. Comment ?

- **Former nos équipes** pour accompagner des publics plus éloignés du projet professionnel et de l'emploi (DI / TND / Troubles Psy sévères..).
- **Poursuite du développement du DFA** sur l'ensemble de territoire et, à Limoges, création d'un poste supplémentaire pour absorber la demande et accroître l'accompagnement individualisé dans le droit commun.
- **Évolution de la carte de formation** : transformation des baccalauréats vers des parcours plus professionnalisants, modulaires et centrés compétences, en cohérence avec les besoins des entreprises locales et déployer des modules courts certifiants (micro-certifications) pour valoriser les acquis en situation de travail et raccourcir le temps d'accès à l'emploi.
- **Transformation ciblée de places ESRP** en places SESSAD (Haute-Vienne) : développement d'un appui précoce, mobile et coordonné pour les jeunes, en articulation avec l'école et les acteurs médico-sociaux. Cette orientation s'inscrit dans la dynamique nationale "50 000 solutions" portée par l'État et les ARS.
- **Développer encore davantage les partenariats territoriaux** avec les ESMS, les entreprises, organismes de formation de droit commun et acteurs de l'inclusion pour coconstruire des réponses.



EPNAK LIMOGES

16 avenue Jean Gagnant
87000 Limoges
05 55 33 56 07
contact87@epnak.org

EPNAK ANGOULÊME

7 avenue du Maréchal Juin
16340 Isle d'Espagnac
05 55 33 56 07
contact16@epnak.org

EPNAK POITIERS

15 rue René Cassin
86360 Chassenuel-du-Poitou
05 55 33 56 07
contact86@epnak.org